



## Logement non déclaré

Par **Mcp09**, le **21/06/2022** à **15:57**

Bonjour

Depuis 7 mois nous louons une dépendance et la propriétaire nous demande un loyer de la main à la main donc aucune trace pour nous,

Sur le bail elle déclare 35 mètre carré alors qu'il en fait 80.

Elle ne veut pas que nous demandions les apl

Déplus la CAF ne connaît pas le bailleurs...

Pour finir elle ne nous donne aucune quittances.

Tant qu'elle ne nous donne rien nous partons de chez elle pour aller chez de la famille.

Nous n'avons aucune preuve de paiement....

Que pouvons nous faire?

La denoncer ? Nous avons perdu environ 3500€ depuis que nous sommes chez elle...

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **21/06/2022** à **18:49**

Bonjour

Sur le plan fiscal et juridique, ce propriétaire est condamnable.

Faites vous aider par l'ADIL...

<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>

Par **Mcp09**, le **21/06/2022** à **19:45**

Merci  
Je fais le nécessaire merci de votre réactivité

Par **Lag0**, le **22/06/2022** à **07:13**

Bonjour,

Quel est exactement votre préjudice ?

Que le bailleur ne déclare pas ses revenus n'est pas vraiment votre problème.

[quote]

Nous avons perdu environ 3500€ depuis que nous sommes chez elle...

[/quote]

Qu'entendez-vous par "avoir perdu 3500€" ?